



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LE CNPO RENFORCE SA REPRÉSENTATIVITÉ ET CONSOLIDE SON ANCRAGE À L'AVAL DE LA FILIÈRE DES ŒUFS**

**À l'aube de ses 30 ans, l'Interprofession des Œufs de France (CNPO) continue de renforcer sa représentativité en s'élargissant à de nouveaux membres. A l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le CNPO a validé à l'unanimité l'entrée au collège Distribution-Restauration du Syndicat National de la Restauration Collective (SNRC) et de la fédération Les Grossistes Alimentaires de France (ex-Fedalis). Dans un contexte de consommation nationale record, cette évolution marque une étape importante dans le renforcement de la représentation du secteur de la restauration hors domicile (RHD), qui pèse aujourd'hui près de 20 % du marché de l'œuf en France.**

Avec ces nouvelles adhésions, le collège Distribution-Restauration du CNPO réunit désormais quatre fédérations professionnelles : les nouveaux arrivants ont ainsi rejoint, Restau'co et les Fromagers de France. Cette dynamique renforce la représentativité du CNPO, de l'amont à l'aval de la filière. L'interprofession compte en effet un total de 7 collèges : accoupage, production, alimentation animale, abattage, organisation de production, conditionnement, distribution - restauration.

Yves-Marie Beaudet, Président du CNPO, souligne : « Nous nous félicitons d'intégrer de nouveaux représentants de la RHD au sein de notre Interprofession. Cet élargissement correspond à notre volonté de faciliter les échanges avec l'ensemble de nos partenaires pour nourrir notre travail collaboratif. De l'amont à l'aval, la concertation est en effet indispensable pour anticiper les évolutions des volumes disponibles, adapter les engagements commerciaux et sécuriser l'équilibre entre l'offre et la demande. Mieux comprendre les besoins des différents maillons de la filière, c'est aussi mieux anticiper les évolutions du marché et accompagner les transformations en cours, pour garantir, collectivement, la souveraineté alimentaire française. »

#### **La filière mobilisée pour répondre au succès de l'œuf en France**

La consommation d'œufs bat tous les records en France. Entre 2024 et 2025, la demande nationale a progressé de 5 %. Un succès qui a encore de beaux jours devant lui, tant l'œuf est une protéine animale à la fois ancrée dans les habitudes et dans l'air du temps. D'après les dernières projections, la consommation totale représentera en moyenne 269 œufs par habitant en 2035 contre 237 en 2025.<sup>1</sup>

Pour suivre le rythme de cet essor spectaculaire et fournir une réponse 100 % française au marché, la filière vise 575 nouveaux poulaillers construits à 2035. Dans le même temps, la filière poursuit la transition de ses poulaillers. En phase avec les attentes des consommateurs, 77 % des poules pondeuses sont élevées hors cages en France, que ce soit au sol, en plein air, en Label Rouge ou en bio et la profession vise 90 % d'ici 2030.

<sup>1</sup> Sources : Itavi d'après SSP et Itavi/Les Marchés/CNPO |

**À propos du CNPO :**

Le CNPO est l'Interprofession de l'œuf représentant chacun des maillons de la filière œuf, des accoueurs à la distribution et la restauration collective en passant par les éleveurs. Il regroupe dix-huit organisations et a été reconnu par les pouvoirs publics le 12 mars 1996.

Chargé de contribuer au développement et à la prospérité des différentes branches de la filière, il a donc pour objectifs principaux d'assurer le contact entre les organisations professionnelles, de représenter les acteurs de la filière auprès des instances, de réaliser des actions d'information et de communication autour de l'œuf, d'entreprendre des actions techniques et de servir de cadre aux accords entre l'ensemble des partenaires.

Pour en savoir plus : [oeuf-info.fr/](http://oeuf-info.fr/)